

5 juin 2018

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions sur la pétition du 24 juin 2013: «Pour une rénovation de l'ancien site horticole de Beaulieu».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-308 au Conseil administratif le 20 janvier 2016.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Une première étude de faisabilité a été réalisée par la Direction du patrimoine bâti (DPBA) au mois de juin 2015, afin de vérifier si les surfaces demandées par le Service des espaces verts (SEVE) et le collectif Beaulieu étaient cohérentes avec celles disponibles sur site.

Cette étude modifiée donnera lieu au projet de répartition des surfaces du mois de mars 2016 entre le SEVE et le collectif, qui n'est pas validé par ce dernier.

Monsieur Guillaume Barazzone demandera alors la création d'un groupe de travail piloté par le SEVE afin de faire avancer le dossier.

Après plusieurs rencontres nécessaires à la bonne mise en place des besoins de chaque partie prenante, la DPBA présente en séance du 7 avril 2017 le dernier projet de répartition des surfaces; celui-ci prévoit notamment le remplacement des trois premières petites serres par une seule grande serre afin d'offrir une grande surface de culture rationnellement exploitable par le collectif.

Après un dernier tour de table, la DPBA produit une nouvelle étude de faisabilité le 17 octobre 2017, qui emporte l'adhésion de toutes les parties.

La demande de crédit d'études basée sur cette étude est en cours de rédaction, elle sera déposée devant le Conseil administratif dans le courant du mois de juin.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani